



Effingerstr. 92  
CH-3008 Bern

Tel. 031 380 10 80  
Fax. 031 380 10 81

infos@memoriav.ch  
www.memoriav.ch

## Rapport d'activités 1996

### CREATION DU SECRETARIAT GENERAL

Il a été prévu d'engager à moyen terme un effectif d'un poste et demi pour les travaux de coordination au secrétariat de Memoriav. A la fin de l'année 1996, deux personnes travaillaient à mi-temps. Des bureaux sont loués depuis la mi-mai auprès de Radio suisse internationale (SRI), à la Giacomettistrasse à Berne. En plus des avantages logistiques que représente cette proximité, des perspectives intéressantes s'ouvrent pour développer des synergies technologiques dans le futur.

### DEVELOPPEMENT DE L'ASSOCIATION

Une assemblée générale extraordinaire a été réunie le 4 juin 1996 au Cinéma Capitol de Berne. Les membres fondateurs de Memoriav ont profité de cette manifestation pour présenter la nouvelle association aux institutions actives dans le domaine de la préservation du patrimoine audiovisuel, à la presse, aux politiciens et au public. L'assemblée générale ordinaire de Memoriav s'est tenue à Berne, le 12 novembre 1996. Ce fut l'occasion d'accueillir vingt-neuf nouveaux membres. Huit d'entre eux sont des membres collectifs, treize sont des membres institutionnels de soutien et enfin huit personnes ont acquis le statut de membre individuel de soutien. L'assemblée a élu M. Jean-Henry Papilloud, directeur du Centre valaisan du film et de la photographie, comme représentant des membres collectifs au comité directeur de Memoriav. (voir la liste complète des membres). Les cotisations pour 1997 s'élèvent à Fr. 1'000.- pour les membres collectifs et à Fr. 100.- (au minimum) pour les membres de soutien. L'agrandissement de l'association constitue une étape importante dans la construction d'un réseau de compétences en matière de sauvegarde du patrimoine audiovisuel de la Suisse.

### LES MESURES D'URGENCE

En 1992, une somme globale de 6,2 millions de francs provenant du «Fonds de frappe des monnaies» de la Confédération a été prévue pour des tâches de restauration et de conservation urgentes. Le but de ces mesures dites «d'urgence» est de sauver des fonds de documents audiovisuels particulièrement menacés de décomposition et d'effacement. Il s'agit avant tout de films nitrates, de 78 tours en acétate avec des émissions de radio anciennes, de vidéos aux formats obsolètes mais également de photographies. Entre 1992 et 1996, un montant de Fr. 3'485'000.-, sur les 6,2 millions de francs prévus, ont déjà été attribués. En 1996, une somme de Fr. 800'000.- a été consacrée à ces mesures d'urgence, répartie dans différents domaines. La Cinémathèque suisse a pu transférer ou restaurer des films suisses anciens de grande valeur. La Phonothèque nationale a poursuivi, en collaboration avec les studios de radio de la SSR une vaste action de sauvetage de documents radiophoniques menacés. Une partie de cette somme a servi à mener à bien la deuxième tranche du projet «Politische Information» entre les Archives fédérales et SF DRS, qui consiste à sauver le Téléjournal des années quatre-vingt produit sur support U-Matic. Les mesures d'urgence ont également permis la restauration d'une collection photographique de grande valeur (vingt tirages à l'albumine). En novembre 1996, à Vevey, un large public a pu découvrir certains résultats de ces actions de sauvetage dans le cadre de la manifestation intitulée «Les images pour le dire». D'une part, le Musée suisse de l'appareil photographique a présenté l'exposition de la collection photographique Carlo Ponti, exposition qui sera reprise en 1997 par d'autres musées de Suisse. D'autre part, une projection de films muets, qui datent des tout débuts du cinéma et que l'on croyait perdus à jamais, a donné au public un aperçu fascinant de la vie au tournant du siècle.

### LES PROJETS FINANCES PAR LE BUDGET DES FESTIVITES FEDERALES DE 1998

Des crédits spéciaux liés aux commémorations fédérales de 1998 et destinés à la sauvegarde de la mémoire audiovisuelle ont permis d'étendre le projet pilote «Politische Information» à d'autres fonds importants. Les Archives fédérales, la Télévision suisse alémanique (SF DRS), la Télévision suisse romande (TSR) et la Cinémathèque suisse (CS) ont signé des conventions par lesquelles ces institutions assurent la préservation et la transmission des éditions nationales du Téléjournal depuis ses débuts ainsi que des éditions du Téléjournal produites sur le délicat support U-Matic par la TSR après la régionalisation intervenue dans les années quatre-vingt. Le projet «Politische Information» implique également la restauration et le transfert des éditions du Ciné-Journal suisse. Ces mesures permettent la préservation de l'essentiel des actualités audiovisuelles de 1940 jusqu'à nos jours et donnent la possibilité au public (chercheurs, enseignants et autres cercles) d'y avoir accès auprès des Archives fédérales.

Le projet VOCS (Voix de la culture suisse) est mené en collaboration avec la Bibliothèque nationale, à Berne, représentée par les Archives littéraires, et les archives de la Radio suisse romande. Ce projet consiste à préserver et rendre accessible, sous une forme numérisée, un choix d'enregistrements sonores originaux de personnalités littéraires et culturelles de la Suisse. Ces documents sont complétés par des sources écrites ou iconographiques provenant des Archives littéraires. Les aspects techniques de stockage et d'accès aux fichiers seront pris en charge par le projet SIRANAU élaboré par l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, la RSR, la Phonothèque nationale suisse et Hewlett Packard.

## **ESQUISSE DU CONCEPT "RESEAU"**

La création de Memoriav a pour but de répondre aux besoins de la conservation du patrimoine audiovisuel en Suisse. A une solution centralisée, il a été préféré une approche plus décentralisée qui implique les partenaires déjà actifs dans ce domaine. Le projet "Réseau" doit permettre d'établir une organisation et une infrastructure qui répondent aux besoins suivants :

- Améliorer la communication et les échanges entre les partenaires
- Eviter une dispersion des moyens et des ressources disponibles
- Augmenter le niveau de compétence
- Permettre l'accès aux informations sur les institutions ; les étapes ultérieures devraient permettre d'offrir aux professionnels des institutions partenaires et aux chercheurs qui travailleront de plus en plus avec des sources audiovisuelles l'accès aux données de référence et dans certains cas l'accès aux documents eux-mêmes.

Le comité directeur de Memoriav a admis le principe d'un réseau informatique ouvert. Chaque site devra disposer de l'infrastructure informatique pour se connecter au réseau et présenter une personne de contact. Des standards de présentation seront établis, mais chaque site conservera l'autorité de décision sur l'accès à ses propres informations. Le projet est en phase de conceptualisation. La notion de réseau ne doit toutefois pas être réduite à une machine informatique supplémentaire implantée dans le paysage audiovisuel. Le réseau est d'abord un lieu d'échanges de compétences entre des personnes et des institutions. Les premières fonctions du réseau seront mises en place dès 1997.

## **CAMPAGNES DE SENSIBILISATION**

L'image de marque de Memoriav a été élaborée en étroite collaboration avec le service graphique de la Télévision suisse romande. Le logo développé par ce service a déjà été appliqué sous sa forme imprimée et audiovisuelle. Au cours de diverses manifestations de sensibilisation, Memoriav a mis en pratique le principe de rendre accessible à un large public les résultats des actions de sauvetage du patrimoine audiovisuel. Ce fut le cas de la manifestation « Voir et entendre » qui s'est déroulée le 4 juin au Cinéma Capitol à Berne et de celle des « Images pour le dire » mentionnée plus haut qui a eu lieu au début du mois de novembre à Vevey. Les films du début du siècle restaurés grâce à Memoriav et présentés à Vevey furent également projetés dans d'autres villes suisses. Par ailleurs, le résultat des mesures de sauvetage de documents sonores est périodiquement présenté au public sur des disques compacts édités par la Phonothèque nationale et les studios de radio régionaux de la SSR.

## **ANCRAGE POLITIQUE ET FINANCEMENT A LONG TERME**

Une proposition au Conseil fédéral a été déposée au début de l'année 1997. Le but de cette démarche est d'ancrer les mesures de préservation du patrimoine audiovisuel dans le budget de la Confédération. Cette attribution, prévue dans le budget ordinaire du Département fédéral de l'intérieur et du Département des transports, des communications et de l'énergie, n'assure pas le financement à long terme des activités de Memoriav. En plus des subventions fédérales et de la contribution de la SSR, l'association a besoin d'autres sources de financement. Divers contacts sont en cours pour trouver des possibilités de sponsoring de projets spécifiques. Les sociétés de gestion des droits ont également été sollicitées pour apporter leur soutien à l'action de Memoriav. Ces dernières sont conscientes de l'urgence que représente l'archivage et la restauration du patrimoine audiovisuel créé par leurs membres et sont ouvertes au dialogue pour trouver des solutions en commun.

## **PERSPECTIVES POUR 1997**

La mise sur pied du projet « Réseau » sera prioritaire en 1997. Une collaboratrice a été engagée à mi-temps au début de l'année pour assurer le développement du concept. Elle travaillera en étroite collaboration avec les membres du comité directeur, le secrétariat général ainsi que des experts pour les questions d'ordre technologique et juridique. Dans le cadre du lancement des Programmes nationaux de recherche de la 8<sup>ème</sup> série, Memoriav dépose à la fin mars 1997, en collaboration avec des institutions partenaires, des politiciens et des scientifiques, une proposition de programme ayant pour thème la "Gestion de l'information".

Dans la perspective de développer l'association et d'intensifier le réseau en 1997, Memoriav désire améliorer la collaboration avec les auteurs, les producteurs, les diffuseurs du patrimoine audiovisuel, les sociétés de gestion des droits ainsi qu'avec les milieux universitaires pour ne citer que quelques partenaires. Memoriav a entrepris avec l'aide de quelques spécialistes un état des lieux concernant le domaine de la vidéo dans le but d'encourager la coordination et de déboucher rapidement sur l'application de mesures concrètes pour sauver des documents particulièrement menacés. Par ailleurs, une enquête sera réalisée auprès des diffuseurs locaux de radio et de télévision, afin d'évaluer l'ampleur de la tâche avant d'engager des moyens pour la restauration de documents.

L'assemblée générale ordinaire, prévue à l'avenir durant la première moitié de l'année, aura lieu en avril. Ce sera l'occasion de présenter les résultats du projet "Politische Information". D'autres manifestations sont prévues, au cours desquelles Memoriav donnera des nouvelles de l'état d'avancement des projets et des mesures d'urgence. Certaines de ces manifestations seront organisées en collaboration avec d'autres institutions qui proposent des expositions et des projections dans les domaines du son et de l'image. Un bulletin d'information paraîtra de manière irrégulière afin de poursuivre le travail de sensibilisation. L'édition imprimée sera complétée par des informations diffusées sur Internet.